

Compte rendu de la plénière du CONSEIL DE DEVELOPPEMENT du 12 décembre 2024

(Salle des conférences ; Bourg-en-Bresse - 18h00-20h00)

Objet : Présentation des avis et préconisations suite à la présentation du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCoT.

PJ : Support de présentation

Membres du Conseil de développement inscrits :

Mme Catherine ARNAUD – Action Logement Services	Mme Sylvie JACKOWSKI – UNSA 01
M. Florian BARALON – Conférence Bresse Revermont	M. Christian MILLET – Bourg Nature Environnement
Mme Anne-Sophie DAUJAT – FNE Ain	Mme Arlette MOREL – Office Tourisme « Bourg-en-Bresse Destinations »
Mme Sylvie DEFOORT – Conférence Bresse Revermont	M. Gérard PERRIN – Conférence Bourg Agglo
M. Renaud DROUY – AGLCA	M. Jean-Pierre PETIT – CFDT
M. Eric DUBIEL – ALTEC	M. Jean-Paul PEULET – Bresse Energies Citoyennes
M. René DUCAROUGE – France Active Ain	M. Bruno SAVI – CAUE de l'Ain
Mme Elodie FRANCA – UCAI St Etienne du Bois	M. Jacques TOULEMONDE – Autobus
Mme Nicole GUILLERMIN – Conférence Bourg Agglo	M. Max VAREON – Conférence Bresse Revermont
Mme Laurianne GUILLOT – Notaires de la Cour d'Appel de Lyon – Antenne de l'Ain	

Membres du Conseil de développement excusés :

M. Saïd ANDALOUSSI - Force Ouvrière 01	Mme Lyse-Anne GAIDDON – Chambre du commerce et de l'industrie de l'Ain (CCI 01)
M. Cyriac BABAD - Confédération des moyennes et petites entreprises (CPME)	Mme Carole GOURLAN – Tremplin
Mme Florence BARTHOMEUF – Pôle Sup'01	Mme Aurore GUNIA – Université Lyon III
M. Charles BERNARD – Syndicat promotion crème/beurre de Bresse	M. Gérard GURET – Conférence Bresse Revermont
Mme Agnès BERTILLOT - Confédération des moyennes et petites entreprises (CPME)	Mme Marie-Françoise HEGOBURU – Tremplin
Mme Catherine BOITEL – ALTEC	M. Emmanuel HYVERNAT – FNE Ain
Mme Agathe BOLLECKER – Jeune Chambre Economique	M. Romain JACQUILLER – Avenir et Traditions en Bresse
Mme Florence BOUVIEZ – FDCUMA de l'Ain	Mme Michèle JAILLET – UDAF 01
M. Guy BRESSAN – Office Municipal des Sports	M. Hervé KOWALSKA – Mecabourg
Mme Catherine BREVET – Les Amis du Sougey	M. Thomas LE GALL – Grand Bourg Habitat
M. Daniel BROCHIER – Office Tourisme « Bourg-en-Bresse Destinations »	Mme Elisabeth LEROUX – Autobus
M. Frédéric CABOT – CAPEB	Mme Stéphane MARION – Université Lyon III
Mme Hélène CARFAGNA – Pôle Sup'01	M. André MICHON – UNSA 01
M. Mickael CARREIRO – Jeune Chambre Economique	M. Laurent MOLARD – BTP CFA Ain
Mme Laurie CHAMBARD – Boc' à Récup	Mme Marilou MOUCHET – MRJC
	Mme Nathalie NEVORET-BURTIN – Union Commerciale Ecotonic
	Mme Isabelle PANZICA – AGLCA

<p>M. René CHATELET – Les Amis du Sougey Mme Julie CIVAUX – Mecabourg Mme Catherine CLERMIDY- Avenir et Traditions en Bresse M. Pascal CUISANT – CFE-CGC- Union Départementale de l'Ain Mme Charlène DADIER- Mouvement des entreprises de France, organisation patronale (MEDEF de l'Ain) Mme Françoise DAMIANS – Conférence Bourg Agglo M. Jean-Pierre DELPERIE – Chambre du commerce et de l'industrie de l'Ain (CCI 01) M. Vincent DESBOIS - Boc' à Récup Mme Barbara DOLE – Centre Commerces Bourg Mme Hélène DOC MAUGE – Bresse Energies Citoyennes M. Pascal DUPEUX – Pôle Sup'01 M. Pierre ECOCHARD – Union Commerciale Ecotonic Mme Nathalie FERRIER – BTP CFA Ain M. Jacques FONTAINE – Conférence Bresse M. Xavier FROMONT - AdaBio</p>	<p>M. Bastien PAQUET – AFOLG01 M. Patrick PERRARD – CDOS01 M. Nicolas PONS – Notaire de la Cour d'Appel de Lyon – Antenne de l'Ain. Mme Laëtitia PREVALET – Centre Commerces Bourg Mme Anaïs RENOUD – AFOLG01 Mme Patricia ROCHFORT – ADABio M. Georges RODET – Conférence Bresse Revermont Mme Ghislaine SOCHAY – Bourg Nature Environnement M. Gaël TEISSIER – FDCUMA de l'Ain Mme Céline TESSARO – Syndicat promotion Crème/Beurre de Bresse M. Thierry TOURNIER – MEDEF de l'Ain Mme Gaëlle TOUZAC – CFE-CGC-Union Départementale de l'Ain Mme Cécile TREGUER – Force Ouvrière 01 Mme Mathilde TROCHU – UCAI St Etienne du Bois Mme Pauline VIGNON – CAUE de l'Ain</p>
--	---

Présences du Grand Bourg Agglomération :

<p>M. Guillaume FAUVET – Vice-Président délégué à la stratégie territoriale et au foncier, en charge du Conseil de Développement. Mme Leticia SERAFINO – Chargée de mission Conseil de développement-application GRC-coopération décentralisée. M. Roelof VERHAGE – Chef de projet SCoT</p>
--

Excusée du Grand Bourg Agglomération :

<p>Mme Adeline BRUNET – Direction Générale Adjointe Transition Ecologique du Territoire.</p>

1. [Approbation du compte-rendu de la plénière du 14 octobre 2024.](#)

Il est demandé si le compte-rendu appelle des observations.
Aucune observation n'est reportée.

Le compte-rendu de la plénière du 14 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. [Révision du SCoT : Présentation des avancées du groupe de travail « développement économie-territoire ».](#)

Max VAREON, Elodie FRANCA, Jean-Pierre PETIT et Renaud DROUY ont présenté un état des échanges menés dans le cadre de la révision du SCoT, suite à une rencontre avec M. Gérard Janodet (Maire de Beaupont) et M. Patrice Guillermin (1er adjoint au Maire de Marboz) puis avec Mme Monique WIEL, (Maire de Val Revermont) et M. Christophe SUBTIL (Adjoint au Maire de Montracol). Une prochaine rencontre est envisagée avec les élus du pôle Bresse. Les principaux thèmes abordés sont les suivants:

1. **Chômage**

Les élus rencontrent des difficultés à identifier précisément le profil des chômeurs (longue durée, jeunes, etc.), limitant ainsi leur capacité d'intervention. À Marboz, malgré un nombre significatif de chômeurs, le Point Info est très peu utilisé.

2. Associations et commerces de proximité

- **Associations** : Le tissu associatif fonctionne bien dans les deux communes, malgré des difficultés de recrutement de bénévoles.
- **Commerces** : Ressenti général d'une situation plus fragile. À Marboz, absence d'union commerciale et manque de cohésion entre commerçants. Cela engendre des tensions et une concurrence anarchique, illustrée par des chevauchements d'activités (exemple : un fromager vendant de la viande à proximité d'un boucher).

3. Agriculture et écologie

- Les exploitations agricoles se transmettent principalement au sein des familles sur Marboz et Beaupont et respectent globalement les démarches environnementales. Il y a 5 agriculteurs sur Val Revermont et plus d'inquiétude sur les potentielles reprises.
- Relations généralement bonnes entre néo-ruraux et agriculteurs, hormis quelques cas isolés.
- Préservation des terrains agricoles : Les élus soutiennent la sobriété foncière mais craignent une rigidité excessive du SCoT, notamment concernant la disponibilité des zones artisanales, industrielles ou pour le bâtiment.

4. Nouvelles priorités de vie des habitants

- **Transports** : Le covoiturage fonctionne bien de Marboz vers Bourg-en-Bresse, mais les trajets retour restent problématiques (point retour mal identifié). Le transport à la demande, désormais axé vers les zones de transport en commun, nécessite une meilleure communication. Des difficultés également sur Montracol liées au fait du peu de transports proposés. Les flux principaux identifiés pour Val Revermont sont vers les deux gros employeurs : l'hôpital de Fleyriat et Renault Trucks.
- **Outils numériques** : Forte demande identifiée, mais les conseillers numériques mis en place restent sous-utilisés.
- **Les jeunes** : La question du maintien des jeunes sur le territoire soulève un enjeu majeur. Actuellement, l'offre de formations locales se limite au niveau BAC+2, ce qui pousse de nombreux jeunes à partir pour poursuivre leurs études ou réaliser une alternance ailleurs. Une fois installés à l'extérieur, ils sont souvent recrutés par leur entreprise d'accueil à l'issue de leur contrat, ce qui contribue à l'érosion de la population jeune et active sur le territoire. Il serait pertinent d'élargir l'offre de formations supérieures localement pour répondre à cette problématique.

5. Services aux entreprises :

- Les élus de Marboz et Beaupont s'inquiètent principalement des services de santé, malgré une situation actuelle satisfaisante. A Val Revermont, a lieu une réunion d'échanges, une fois par an, avec les élus, les industriels, artisans et autoentrepreneurs.
- M. Subtil aimerait que l'interlocuteur de Grand Bourg Agglomération sur la compétence « entreprises » soit mieux communiqué.
- Difficulté de gestion des friches industrielles : dépollution et remise en activité.

3. Avis et préconisations suite à la présentation du PAS : Groupe Mobilités (Support de présentation et avis complet en pièces-jointes)

Jacques TOULEMONDE informe que ce groupe est composé de 6 participants et a réalisé 5 réunions depuis le mois d'avril. Des remerciements sont faits pour l'aide substantielle et précieuse reçue des services de l'agglomération qui a permis d'avancer dans leur travail.

« La présentation est portée d'abord sur l'horizon 2030, horizon de l'urgence climatique, et sur lequel nous faisons des préconisations pour le PCAET. Ensuite, sera évoqué l'horizon 2050 qui est plutôt celui de l'organisation et l'occupation du territoire et où les préconisations seront pour le Document d'Orientations et d'Objectifs.

La mobilité est le 1^{er} émetteur de CO2 sur le territoire. On s'en rend bien compte le matin et le soir dans les encombrements aux entrées de Bourg. Il y a un besoin de freiner d'urgence. »

Slide 7 : 2030 – Aider à changer les habitudes : *« La mobilité est celle des personnes et des marchandises. Faire changer les habitudes sur les marchandises est plutôt un enjeu national ou européen. Nous nous sommes concentrés sur les personnes locales qui bougent sur notre territoire. Que peut-on faire pour faire changer les habitudes de la mobilité locale ? Offrir des solutions d'alternatives à la voiture et aider les gens à changer leurs habitudes.*

- *Une des solutions est l'utilisation du vélo. Pour cela, il faut des itinéraires cyclables. Grand Bourg Agglomération a préparé un Schéma cyclable d'agglomération. Tout ne sera pas fini en 2030 mais les choses sont en route. Nous n'avons pas spécialement autre chose de mieux à dire que : Continuons le plus vite possible !*
- *Offrir des bons services de transports : l'agglomération a mis en place des bonnes fréquences de transports, des vélos en libre-service en ville, des nouvelles lignes de cars en périphérie, des transports à la demande, ... Tout est cadré par une délégation de service public pour les 5,6 ans à venir. De la même façon, nous disons : Continuons !*
- *Aider les personnes au changement. Il n'y a pas eu grand-chose de fait et nous nous sommes donc concentrés sur ce sujet. Que peut-on faire pour aider les gens à changer ? Nous insistons sur deux points :*
 1. *Les informer sur les alternatives à la voiture. Si vous avez déjà regardé une fiche horaire de la SNCF ou des cars : c'est l'horreur ! Nous recommandons d'inverser la manière d'informer les gens sur les alternatives à la voiture ; c'est-à-dire qu'il faut se mettre à leur place. C'est possible aujourd'hui avec les applications qui, lorsqu'on veut aller à tel endroit, vont donner l'itinéraire à suivre avec le type de transport à utiliser. Il y a encore des progrès à faire ! Il faut être capable de combiner des moyens de transport offerts par différents opérateurs (ex : Rubis, les TER, les cars du département et de la région Bourgogne Franche-Comté). Il faut également pouvoir combiner les transports publics au covoiturage ou le transport à la demande. Et enfin, il est essentiel d'avoir de l'information en temps réel. (Retard, ...)*
 2. *Notre recommandation principale : Pour changer, il faut plus qu'être informé. Il faut être pris par la main, accompagné, aidé. Pour prendre les gens par la main : tout reste à faire. Nous rêvons à des centaines d'ambassadeurs qui créeront un réseau pour s'encourager mutuellement, dans les entreprises, dans les communes et associations. Ces ambassadeurs peuvent contacter les pionniers, ceux qui pratiquent déjà le vélo, les autocars, le covoiturage, et les aider à se grouper, à donner une image attractive, enviable, faisable, des nouvelles mobilités. A l'exemple de l'opération « Famille à Energie Positive » où des groupes de gens s'entraînaient mutuellement à économiser de l'électricité, il faudrait transposer cette expérience à la mobilité avec des expériences pilotes et agrandir l'échelle au fur et à mesure. »*

Slide 8 : 2050 – Où va-t-on ? : « Pour 2050, les objectifs du SCoT sont la neutralité carbone et quand on transpose ces objectifs sur les déplacements du quotidien, c'est moins de 90% d'émission de CO2 et moins de 60% de consommation d'énergie. Est-ce que ces objectifs sont atteignables ? Pour répondre à cette question, nous avons préparé plusieurs scénarios.

1. Scénario « Au fil de l'eau » où la population va augmenter comme le prévoit le SCoT mais où l'étalement urbain et les habitudes de mobilités se poursuivront comme aujourd'hui. Dans ce scénario, le nombre de kilomètres en voiture réalisés par jour vont augmenter plus vite que la population. On serait à + 380 000 km/jour.
2. Limiter l'étalement urbain ; ce que prévoit le SCoT. Si cela se réalise, car c'est un scénario optimiste, on réduirait de 50 000 km/jour.
3. Doubler le télétravail, augmenter la livraison des courses qui permet de moins se déplacer. Cela aura un impact mais qui reste petit : - 60 000 km/jour.
4. Passer de la voiture à d'autres modes de transport. Si nous faisons des hypothèses très optimistes du développement du vélo et des bus dans la zone urbaine, il n'y aura pas un très grand impact car il s'agit de petites distances : -60 000 km/jour.
5. Si on fait un scénario très optimiste sur l'usage du vélo dans les bourgs, les villages, à l'extérieur, on va également avoir un impact de – 70 000 km/jour.
6. L'autocar à la campagne. Il n'y a pas beaucoup de lignes que nous pouvons desservir à une très grande fréquence : - 40 000 km/jour.
7. Le covoiturage à la campagne. On peut espérer un impact un peu plus important en imaginant qu'il aura triplé : -150 000 km/jour.

Tous ces scénarios optimistes, si nous les additionnons, nous pouvons voir que nous compensons tout juste le « fil de l'eau » rouge. Ce qui signifie, que tous les efforts de sobriété sont nécessaires pour compenser l'augmentation de la mobilité résultant de l'augmentation de la population prévue au SCoT. Ce n'est pas un problème majeur pour la cohésion du SCoT, parce que si toutes les voitures que nous avons aujourd'hui sont électriques, nous pouvons économiser 90% de CO2 et 60% d'énergie. C'est la voiture électrique qui permettrait d'assurer la cohérence. Ceci dit, le trafic automobile, le nombre de voitures, les dépenses des mobilités, les embouteillages et l'occupation de l'espace de la voiture resteraient les mêmes.

Tous ces éléments, pour notre groupe de travail, ont conduit à dire que, non seulement être encore plus optimiste et avoir des recommandations encore plus volontaristes. »

Slide 9 : 2050 – Plus d'effort de sobriété : « Il faut donc plus d'effort de sobriété que l'on pourrait obtenir en augmentant les avantages donnés aux alternatives à la voiture et en réduisant, aujourd'hui, l'avantage donné à l'auto solo.

- **Plus d'avantages aux mobilités sobres (transposables dans le SCoT)**

- Pistes cyclables larges, suffisantes et partout. Des stationnement vélos partout où cela est nécessaire (logement, commerce, lieu de travail)
- Voies prioritaires pour les transports publics et les voitures bien remplies partout où cela est possible.
- Points d'échanges tels que des arrêts de bus ou de covoiturage : bien installés, visibles, confortables

Moins d'avantages à l'auto-solo

- Limitations de vitesse quand il n'y a pas assez de place pour séparer la voiture, les vélos, les piétons.
- Stop à l'inflation des parkings. On ne devrait avoir, à l'avenir, des places de parking, que pour le strict nécessaire et éviter d'avoir quelques normes d'urbanisme que ce soient, qui poussent à faire des parkings dont on aurait pas besoin. Et à mesure que les habitudes changent, de pouvoir réduire les places de parking à proportion des changements de mobilité. Cette histoire de parking est en effet très sensible, mais pensons que c'est pour 2050 et non pour les prochaines élections. Nous sommes

conscients qu'il ne s'agit pas seulement d'un enjeu de mobilités mais aussi pour les activités économiques, l'artificialisation des sols. C'est un sujet que nous mettons sur la table mais nous n'avons pas tous les éléments du problème. »

Interventions et Discussions

Catherine ARNAUD : *« Vous parlez de réduire le taux de croissance des habitants dans les petites villes. Je trouve cela très délicat car cela veut dire qu'on ferme des écoles, des commerces, et enfin le seul commerce qui reste ... Ne faudrait-il pas plutôt aider ces villages à avoir plus de transports en commun ou un mode de déplacement qui leur permettraient de rester dans le cercle d'activité de la grande ville ? »*

Guillaume FAUVET : *« Il y a une réalité de ralentissement démographique qui s'impose à nous. L'Insee prévoit pour le territoire de Grand Bourg Agglomération un taux de croissance en baisse jusqu'à environ 0.2%/an en 2040. Sur le terrain, le taux de croissance était à 0.45% sur la période 2014-2020. Le futur SCoT fixé à 0.6%/an est presque une division par deux du taux de croissance prévu dans le SCoT en cours de validité, qui est de 1.1%. On défend un scénario sur la fourchette haute du ralentissement pour deux raisons. La première est que l'on voit bien un desserrement des métropoles. La métropole lyonnaise et la plaine de l'Ain sont en surchauffe et ne peuvent plus suivre au niveau de l'habitat et veulent freiner la croissance. Alors que nous, nous avons encore des capacités d'accueil. Le deuxième point est sur le volet développement économique. On est un territoire d'industries et on a une activité économique qui est plutôt forte. On veut donc jouer ce jeu de l'industrialisation qui est pourvoyeur d'emplois et d'habitats. De plus, nous n'avons pas tenu nos objectifs de lutte contre l'étalement urbain. Donc, il nous faut rééquilibrer cet objectif. Toutes les communes vont prendre une part de la réduction de la croissance. Les communes qui ont été au-dessus des objectifs et c'est surtout les communes rurales qui ont contribué à augmenter l'étalement urbain, on va leur demander de contribuer à cet effort. C'est pour cela que nous avons une baisse démographique plus forte dans les territoires ruraux qui n'avaient pas respecté les objectifs. »*

Catherine ARNAUD : *« Je voulais juste faire ressortir le constat que de plus en plus de petits villages vont mourir. Après, il faut l'assumer. A partir du moment où on décide qu'il y ait moins d'arrivées dans les petits villages, mathématiquement les écoles vont se vider car il n'y aura pas de nouveaux arrivants. Après je ne dis pas que c'est bien ou pas bien. »*

Guillaume FAUVET : *« L'idée n'est pas de laisser mourir mais plutôt de maintenir de la vitalité et il va falloir se réinventer. Cela reste une compétence communale, mais vu le vieillissement de la population, des écoles fermeront dans les années à venir, avec le paradoxe où les communes réinjectent des centaines de milliers d'euros dans les écoles. Il faut se préparer à faire des RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). On pense à la réorganisation du territoire autour de pôles structurants avec des logiques de rabattement et de complémentarité. Ces pôles seront amenés à se développer un peu plus pour que vive la ruralité. »*

Max VAREON : *« Il faudra que les services de l'Etat jouent le jeu. Puisqu'on parle des écoles, je vais vous parler de la Vallée du Suran : Chavannes, Simandre, Villereversure = 3 écoles. A Villereversure, ils sont en surchauffe, plein, complet. A Chavannes, il y a de la place. Pourquoi, aujourd'hui, les services de l'Etat ne sont pas capables d'envoyer des enfants dans une école qui est à 10 km ? On plaide pour la ruralité mais il faut savoir mettre les actions en face. »*

Guillaume FAUVET : « La répartition des équipements, la croissance démographique, l'organisation des espaces cultures, de la mobilité, de l'organisation des transports, tout cela va être traités avec les élus de la Vallée du Suran. C'est le sous bassin cohérent. »

Florian BARALON : « Je voulais réagir par rapport à l'information sur le volet des applis qui vont « nous sauver ». Avec Les Colporteurs, on a essayé de faire venir des gens des zones de Bourg, des zones plus populaires, sur le festival et on s'est aperçu qu'il y avait des difficultés à avoir des smartphones parce que cela coûte de l'argent et il y a des personnes qui ne parlent pas très bien le français et qui le lisent encore moins. Du coup, cela met de côté une certaine partie de la population. Puis, une deuxième chose : lorsqu'on écoute les scientifiques, spécialistes de la thématique, en 2050, nous ne savons pas si nous aurons les ressources nécessaires pour fabriquer les téléphones. Cela pose donc la question de la durabilité de la proposition. J'ai écouté un podcast qui parlait des villes qui sont passées en faible émission dans les villes et fermaient les centre-ville. Ils ont fait une étude pour comparer avec les villes qui avaient mis en place des aides aux alternatives (achat voiture électrique, transport publics, ...) sur l'impact sur le vote. Les votes pour l'extrême droite ont augmenté dans les villes où n'avaient pas été mises en place de compensation. Là où ça marche c'est là où il y a des interdictions mais il faut mettre des compensations à la hauteur des enjeux en face. »

Gérard PERRIN : « Pour les applications, on est à l'échelle de 2030 avec une vision PCAET, avec des actions concrètes dès aujourd'hui. Je n'ai pas de réponse sur la question de la durabilité de la proposition par rapport à la production des smartphones d'ici 2050. C'est une proposition faite avec les outils d'aujourd'hui, avec des applications qui ne sont pas loin de répondre à ce que nous souhaiterions et qui n'existent pas à ce jour pour le territoire de l'agglomération. »

Jacques TOULEMONDE : « Nous ne considérons pas que c'est le sujet essentiel. Le sujet essentiel pour nous est d'accompagner au changement. Maintenant, si en utilisant un smartphone ou une application, je peux économiser 40 km avec un véhicule qui fait 1.5 tonnes : Il n'y a pas photo ! »

Catherine ARNAUD : « Quand on parle d'information, je pense qu'elle pourrait se faire auprès des plus jeunes, le plus tôt possible. Les enfants qui vivent dans le milieu rural n'attendent qu'une chose : passer leur BSR pour conduire une mobylette et leur permis pour conduire une voiture. Ils retranscrivent, malheureusement, ce que les parents ont vécu. Dans les écoles, nous pourrions leur expliquer, par exemple, comment marchent les horaires de bus, lire des plans et leur faire prendre conscience qu'ils peuvent gagner du temps en allant d'un point A à un point B par rapport à la voiture lorsqu'il y a de la circulation. Lorsque nous allons à Paris ou à Lyon, nous nous rendons bien compte que l'utilisation du métro et du bus sont une évidence. Il faut leur montrer que c'est simple. »

Renaud DROUY : « Nous avons l'application RUBIS qui fonctionne très bien mais en effet, cela ne concerne que le réseau RUBIS. Google le fait aussi et peut faire les croisements. Concernant les jeunes, j'en ai trois et aucun n'a pas le permis alors qu'ils ont vécu en milieu rural mais ils sont aujourd'hui sur Lyon. Je trouve qu'il y a une vraie différence entre le milieu rural et urbain. Il serait intéressant de croiser les usages et de savoir le nombre de jeunes qui ont leur permis sur Bourg-en-Bresse et qui apprennent à se déplacer autrement. Dès que nous sortons de Bourg, c'est la pression de voiture qui revient. Ne pas avoir son permis quand on habite en dehors de Bourg semble plus compliqué. »

Guillaume FAUVET : « Les jeunes ne pensent pas la mobilité comme nous. Ce n'est pas qu'une question de milieu urbain ou rural. C'est aussi une question de génération. L'utilisation des

applications Blablacar, whatsapp est dans leur ADN. Je constate en tout cas une évolution sur cette nouvelle génération. »

Jean-Pierre PEULET : « *Un petit bémol toutefois lorsqu'ils complèteront leur CV pour entrer dans une entreprise et qu'ils saisissent qu'ils n'ont pas le permis, cela va être bloquant pour le professionnel.* »

Eric DUBIEL : « *En tant qu'enseignant, nous les incitons maintenant à inscrire un élément de mobilité sur le CV. Les jeunes ont une appréhension de la mobilité qui est différente de la nôtre. L'utilisation des outils actuels est une évidence pour eux.* »

4. Avis et préconisations suite à la présentation du PAS : Groupe Habitat

Arlette MOREL et Bruno SAVI présentent les avancées du groupe de travail selon l'avis et support de présentation que vous pourrez retrouver en pièces jointes.

Interventions et Discussions

Sylvie DEFOORT : « *Il serait intéressant que, dans les différents projets réalisés, soit précisé le coût au m2. Cela aiderait à déterminer quelle population peut accéder à ce type de logement.* »

Bruno SAVI : « *Nous attendons d'avoir l'ensemble des données pour mettre cet élément sur toutes les fiches. L'indicateur qui sera ajouté également est le fait qu'il y ait ou non des transports en commun proche de ladite habitation.* »

Guillaume FAUVET : « *Il faut également anticiper avec une analyse du marché, la population que l'on veut accueillir et sa capacité d'accueil, avec des bilans recettes/dépenses. Ensuite, vous pouvez jouer avec l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux, économiques, ...* »

Catherine ARNAUD : « *Dans le cadre de la réhabilitation, pour les propriétaires bailleurs, il y a les aides de l'ANAH, des dispositifs où l'on peut cumuler les aides de l'ANAH et de l'Action Logement. On arrive à avoir des opérations équilibrées et rentables pour les propriétaires bailleurs tout en y mettant du logement social ou intermédiaire avec de la réhabilitation de qualité.* »

5. Point sur le suivi PCAET.

Pour rappel, Jean-Paul PEULET et Gaëlle TOUZAC sont les représentants du Conseil de développement au sein du comité de suivi du PCAET.

Jean-Paul PEULET explique que le 6 décembre 2024 a eu lieu la première réunion de ce comité. Il est composé de 2 vice-présidents, 2 directeurs généraux, 2 membres du Conseil de développement ainsi que la direction gestion et préservation des ressources.

Le conseil de développement a une feuille de route qui est l'avis qu'il a rendu sur le PCAET et présenté en conseil communautaire en mai 2023.

L'ordre du jour était la mise en place d'un système de gouvernance. Dans l'avis rendu, le conseil de développement souhaitait que le pilotage du PCAET soit fait de façon approfondie, ouverte, dans le cadre d'une gouvernance participative. L'idée est de faire de ce PCAET, non quelque chose de descendant, mais de faire naître une dynamique territoriale. Pourquoi ne pas imaginer des mobilisations, des initiatives à l'exemple du téléthon ou Famille à énergie positive sur le thème du climat ? Dans ce même avis avait été évoqué l'idée d'avoir 2 conseillers municipaux par commune mais

également des représentants d'entreprises, de collège, lycée, association pour être des ambassadeurs du climat.

Avec de l'énergie, il est espéré de s'y rapprocher !

Gérard PERRIN conclu en parlant du retour de Grand Bourg Agglomération sur le PCAET qu'il trouve plutôt positif du fait que le conseil de développement soit associé au comité de suivi. Il souhaite que l'on soit dans un esprit de collaboration et de construction. L'idée est de porter les avis du conseil de développement dans un état d'esprit constructif et espère que cela aboutira. Cela va prendre un peu de temps. Il y a des pas qui sont faits mais le chemin est encore long.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

[Prochaine plénière le 17 mars 2025 à 18h00](#)

[A la salle de la Fabrique de Saint-Denis les Bourg](#)